

Elections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai entre 8h et 18h. Les nouvelles cartes électorales vont être distribuées dans les prochains jours.

Ces élections permettront d'élire 79 eurodéputés français.

Le Parlement européen issu des élections sera composé de 705 eurodéputés représentant les 27 états membres de l'Union Européenne.



Nuisances sonores



Nous rappelons que tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne doivent être effectués qu'aux horaires suivants :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Samedi : 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

Le lundi de 15h à 19h,

le vendredi de 10h30 à 12h

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: mairie-gerville@laposte.net

SALLE POLYVALENTE

Contact : Mairie

BIBLIOTHEQUE

Jour d'ouverture le mardi de 17h à 19h

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal	2
Travaux	3
Informations diverses	4, 5
Gerville insolite.....	6, 7
Bibliothèque	8
Animations du village... ..	9-10
Une activité à Gerville.....	11

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,

Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Mai 2019

bulletin municipal d'informations

n°54

Gerville infos

Le mot du maire

En juin 1944, il y a 75 ans, avait lieu le débarquement en Normandie. Des milliers de jeunes hommes se ruaient sur nos plages pour nous libérer du joug ennemi et éradiquer le nazisme sur notre continent. Beaucoup y ont perdu la vie. A notre manière et bien modestement, nous avons souhaité marquer cet anniversaire au travers de ce numéro 54 de votre Gerville infos, en allant à la rencontre des Gervillais qui ont vécu ces événements et qui ont accepté de nous les raconter. Je tiens à les en remercier sincèrement.

Après la période trouble de la guerre, nos gouvernants européens avaient eu la lucidité de travailler ensemble pour construire la paix au sein d'un continent réuni. Et à l'heure où les Britanniques s'apprêtent à quitter l'Union, où les nationalistes de nombreux pays considèrent que l'Europe est responsable de tous les maux, les élections toutes proches vont être l'occasion de choisir l'Europe dont nous avons envie. Ce vote sera déterminant pour notre avenir et celui de nos enfants car si le parlement Européen peut nous sembler bien lointain, ses décisions ont d'importantes conséquences sur notre vie quotidienne, notre environnement, notre économie et notre sécurité.

Nous avons la chance de pouvoir nous exprimer en allant voter. Alors le 26 mai prenons le temps de passer à la mairie pour déposer notre bulletin dans l'urne. Les conseillers municipaux, les bénévoles qui tiendront le bureau de vote et moi-même serons ravis de vous y accueillir.

En attendant je vous souhaite une agréable lecture et un très bel été.

Thierry Masurier



Au conseil municipal

PLUi

L'élaboration du projet de zonage et de règlement est désormais terminée. Le projet a été validé en conseil communautaire de l'Agglomération le 28 mars 2019. Les conseils municipaux et les services de l'Etat ont maintenant trois mois pour donner leur avis et demander d'éventuels derniers ajustements. Le projet sera ensuite soumis à enquête publique avant son adoption définitive avant la fin de l'année. N'hésitez pas, au moment de l'enquête publique, à consulter les documents relatifs à votre propriété pour pouvoir faire part au commissaire enquêteur de vos éventuelles remarques.



Vente du tracteur-tondeuse

Après tirage au sort parmi 9 candidats, le tracteur-tondeuse a été vendu 150€ à un Gervillais.

Garage Rue de Normandie

La commune a fait l'acquisition de l'ancien garage de monsieur Papon rue de Normandie. Il est disponible à la location pour un montant de 60 € par mois.

Des places de stationnement privatives, proposées prioritairement aux riverains, vont être aussi aménagées sur le terrain.



SIVOS

Les travaux de la salle polyvalente de Gerville devraient débuter au quatrième trimestre 2019. La cantine de Gerville sera alors transférée à Vattetot-sur-mer.

Par ailleurs, la mobilisation des parents d'élèves et des élus contre la fermeture d'une classe de maternelle continue. La réponse définitive du rectorat sera connue en juin.

Une activité à Gerville

Elevage de chevaux

Ayant reçu en mairie un document nous informant de l'attribution d'un label environnemental à l'élevage de Mme Marion Rougeolle, nous sommes allés à sa rencontre pour en savoir plus.

Nous avons été accueillis dans un cadre magnifique, celui d'une partie de l'ancien parc du château de Gerville, où elle a installé son élevage de selles français sur un terrain de 3,5 hectares.

Cette jeune femme passionnée, par ailleurs infirmière à domicile, y développe son activité agricole depuis 2011. Mais elle vit sur les lieux depuis 1998, date de l'acquisition du domaine par ses parents. D'un terrain en friche ils ont su tirer partie d'un site exceptionnel et lui permettre de développer sa passion pour les chevaux. C'est ce qui lui vaut aujourd'hui de recevoir ce label Equures, preuve d'une démarche favorisant le respect de l'environnement et du bien-être animal.

L'élevage, composé d'une dizaine de chevaux, a misé tous azimuts sur la qualité. Deux ou trois juments, sélectionnées avec soin, donnent naissance chaque année à deux ou trois poulains qui possèdent chacun un pedigree sur cinq générations ! Ils sont élevés sur place et nourris grâce au foin produit sur l'exploitation, complété par de l'orge acheté à un producteur local. Les chevaux profitent au maximum de l'extérieur et sont toujours en groupes. Ils sont ensuite vendus quand ils atteignent l'âge de trois ou quatre ans après débouillage et dressage. Un projet d'embauche de cavalier est d'ailleurs envisagé pour ces activités spécifiques.

L'exploitation pratique aussi le tri des déchets et le recyclage (par exemple des films d'enrubannage). Elle participe à la préservation de la bio-diversité dans ses pratiques d'entretien du domaine mais aussi en aménageant des abris pour certains animaux sauvages, comme les faisans qu'une politique locale essaie de réintroduire dans les espaces naturels.

De nombreux efforts qui sont donc récompensés et qui permettront peut-être à Marion Rougeolle de réaliser un jour son rêve de voir l'un des chevaux qu'elle a élevé concourir en Grand Prix !



Animations du village

Comité des fêtes

En novembre, lors de la soirée harengs, une quarantaine de personnes se sont réunies à la salle du Clos Normand dans une ambiance conviviale et sympathique.

En décembre, le comité des fêtes a participé à la soirée Théâtre au bénéfice du Téléthon en proposant une buvette.

En janvier, devait se dérouler une animation jeux de société pour les enfants suivie de la galette des rois mais, faute de participants (3 enfants inscrits), c'est avec regret que nous avons dû l'annuler.



Le 3 février, nous avons organisé une bourse aux vêtements (0 à 16 ans) et articles de puériculture.

Le 2 mars, avait lieu la soirée savoyarde où une cinquantaine de personnes se sont réunies autour d'une délicieuse tartiflette.

Le 22 avril, c'est sous un soleil radieux que les enfants ont cherché les lapins en chocolat cachés dans le jardin de la salle des fêtes. Un verre de l'amitié était ensuite proposé aux parents et aux enfants.



Travaux

Points sur les travaux de la salle des fêtes

Le dossier de réhabilitation suit son cours. Plusieurs demandes ont été faites :

- Auprès des établissements bancaires pour assurer le financement
- Auprès du département et de l'Etat pour les demandes de subventions
- Auprès de différentes entreprises pour la réalisation du sondage du sol (fondations et agrandissement prévu à l'arrière de la salle)



**INFOS
TRAVAUX**

Une étude thermique du bâtiment va être réalisée avant et après les travaux. Elle permettra de favoriser l'obtention de certaines subventions. Maintenant que le permis de construire a été déposé, les appels d'offres vont suivre pour trouver les entreprises qui réaliseront les travaux. Pour l'instant, le début des travaux est espéré pour le mois de septembre ou octobre. Il reste ainsi des disponibilités pour réserver la salle des fêtes cet été.

Projet de restauration du vieux pressoir

La commune de Gerville a sollicité le C.A.U.E 76 (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin d'être conseillée sur son projet de réhabilitation du vieux pressoir. Ce bâtiment, acquis par la commune il y a une dizaine d'années, nécessite de sérieux travaux pour ne pas être mis en péril.

L'objectif est donc dans un premier temps de sécuriser le bâtiment avec la réfection de la toiture (charpente, sous-toiture, remplacement de la couverture existante, lucarne), de la révision des maçonneries, du remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et de la réalisation d'une chape.

Il faudra, dans un deuxième temps, procéder à l'isolation par l'intérieur de la toiture et des parois verticales, réaliser la mise en accessibilité du bâtiment et procéder à tous les autres aménagements (réseau électrique, plomberie).

Ce bâtiment pourra accueillir des expositions et/ou servir de salle associative, de salle de réunion ou de petite salle de réception.

Informations diverses

Recensement

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Le dernier recensement, effectué en 2017, a compté 424 Gervillais.

Par ailleurs, se faire recenser est aussi un acte citoyen obligatoire qui doit se faire à 16 ans. Lors de son recensement, le jeune doit se rendre à la mairie de son village ou de sa ville avec les papiers suivants : une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...), son livret de famille, une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Cette démarche est indispensable pour effectuer la Journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement lui sera remis. Celle-ci est **nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics**. Et cela lui permet également une inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Programme d'aide au départ en vacances



Pour tout savoir sur les aides financières pour le départ en vacances des jeunes de 18 à 25 ans, il faut se rendre sur le site internet depart1825.com

Vous y trouverez les conditions qui permettent d'en bénéficier ainsi que les offres de séjours à la montagne, à la mer ou en ville.

Animations du village

Boîtes à livres

Notre employé communal nous a fabriqué deux belles boîtes à livres. La première se trouve au niveau de l'école et l'autre sur la pelouse de la salle polyvalente. Le principe est simple, je prends un livre, j'en dépose un autre.

Le goût du partage et de l'échange donne à nos livres plusieurs vies au lieu de prendre la poussière!



TELETHON : encore un bilan positif !



En décembre, a eu lieu la soirée Théâtre organisée au profit du Téléthon.

Cette soirée a permis de récolter 2471 euros au profit de l'AFM.

Un record de dons battu grâce à la contribu-

tion de tous les bénévoles, mais aussi grâce à leur travail très sérieux et à la bonne ambiance.

Club des anciens

Le repas de Noël s'est déroulé au Nautique à Yport comme prévu.

Notre prochaine sortie se déroulera le 1er juin au Havre. Au programme le Museum d'Histoire naturelle et la maison de l'armateur. Ces visites seront suivies d'un repas au Sant'Anna, quai de Southampton.

Par ailleurs, le Club continue à se réunir le mercredi tous les 15 jours.

Tous renseignements auprès de Mme Annette GIMAY au 02/35/29/79/55 ou 06/71/55/78/93



Bibliothèque

La bibliothèque de Gerville continue à enrichir ses rayonnages. De nouvelles acquisitions pour les adultes mais aussi pour les enfants sont à votre disposition.

Côté romans vous pourrez lire « De si bons amis » de Joyce Maynard, « Personne

n'a peur des gens qui sourient » de Véronique Ovaldé, « La chance de leur vie » d'Agnès Desarthes, « La vraie vie » d'Adeline Dieudonné, « Un peu, beaucoup, à la folie » de Liane Moriarty, « Deux sœurs » de David Foenkinos ou « Les chemins de la haine », roman policier, d'Éva Dolan.

Pour les plus jeunes, les séries mangas « Promised Neverland » et « My Héro Académia », le livre jeunesse « Le repaire du garde fou » de Jeanine Lionet Bonis et pour les plus petits les albums jeunesse « Roule Galette », « Regarde dans la forêt », « Les trois Brigands » et « Dis ours, tu dors ? ».

Des séances de lectures d'albums ont été organisées par Cassandre Neufville le 5 Février au cours d'une soirée pyjama pour les plus grands et le 19 Mars pour les plus petits. Un atelier-créatif à l'occasion de la fête des mères a aussi eu lieu le mercredi 15 mai.



D'autres séances de lecture d'histoires pour les petits, assurées par Catherine Gnaedinger, auront lieu le 28 Mai pour les enfants à partir de 6 ans et le 4 Juin pour les enfants à partir de 18 mois.

Informations diverses

Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques ont causé la destruction de nombreuses ruches et sont une source potentielle de danger pour les personnes habitant à proximité des nids. Le nombre de nids s'accroît chaque année très rapidement.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques: ne vous approchez pas et n'essayez pas de le décrocher vous-même.

Vous devez en faire le signalement auprès d'une plateforme mise en place par la préfecture qui vous orientera vers une entreprise spécialisée référencée.

Cette dernière viendra détruire le nid en toute sécurité. Le coût de la prestation sera à votre charge. N° de tél: 02.77.64.57.76



Salle des fêtes

C'est maintenant Estelle Guesnot, notre secrétaire de mairie, qui gère le planning de réservation de la salle des fêtes en mairie.

Rappels des tarifs:

- Week-end 250 €
- vin d'honneur ou réunion en semaine 100 €
- Vaisselle 1 € par personne, couverts seuls 0,30 € par personne
- Casse 2 € par pièce, forfait ménage 120 €

Défibrillateur

Le défibrillateur de la salle polyvalente a été changé. Pour la pose de ce nouveau défibrillateur, une subvention de 700 euros a été allouée par la fondation CNP Assurances. A cette occasion, une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours sera organisée pour une quinzaine de personnes courant juin avec l'intervention d'un médecin et d'un pompier. Le coût de la formation (15 € par personne) sera pris en charge par le CCAS. Nous vous informerons bientôt des dates précises pour lesquels les formateurs pourront intervenir à Gerville.



Gerville occupé (1940-1944)

Alors que les cérémonies du 75ème anniversaire de la Libération ont déjà commencé, il nous a semblé intéressant de rassembler quelques informations sur Gerville pendant cette période bien particulière qu'a été l'Occupation.

Gerville a été libérée le 2 septembre 1944, les troupes alliées ayant libéré Fécamp le matin et Etretat l'après-midi. Mais c'est surtout les quatre années d'occupation qui ont marqué les esprits. Nous avons pu discuter avec Lionel Debris, né en 1932, et avec Jean-Claude Lebreton, né en 1936, deux enfants du pays qui vivaient alors avec leurs familles dans deux des plus grosses fermes de Gerville. Ils peuvent témoigner du fait que le terme « occupation » n'était pas usurpé car de nombreux soldats allemands étaient présents au quotidien à leurs côtés. Chez les Debris, à la ferme de la vue Coquet, la famille dans laquelle il y avait sept enfants était confinée dans la cuisine, les allemands occupant le reste de l'habitation. A la ferme Lebreton, une chambre était occupée par un officier et la salle servait aussi de dortoir. D'autres soldats, une trentaine en tout, dormaient dans les autres bâtiments: charreterie, grange... Il en était de même pour les autres fermes de Gerville.

Ces soldats étaient gérés par un commandement domicilié dans le logement où se trouve aujourd'hui la bibliothèque. Nos deux témoins se souviennent qu'en cas de problèmes, la moindre réclamation de leurs pères, au sujet des soldats qu'ils hébergeaient bien malgré eux, était suivie d'effets. Alors que les soldats de la ferme Lebreton commençaient à s'enhardir auprès de la bonne en lui demandant de laver leur gamelle, ils se trouvèrent réprimandés et gardèrent ensuite leurs distances. Pour avoir eu un comportement incorrect en abusant de l'alcool, trois soldats de la ferme Debris avaient été fouettés nus puis déplacés (sûrement sur le front russe). On ne rigolait pas avec la discipline allemande !



La cantine qui nourrissait ces soldats se trouvait en face de l'église, dans l'habitation qui se trouve aujourd'hui au 1, rue des hirondelles. Les habitants voyaient ainsi les soldats en sortir avec leur ration. Chacune des deux fermes servait aussi de remise pour une batterie de canons, soit quatre canons que les soldats sortaient parfois pour faire des manœuvres avec les chevaux. De nombreux chevaux de trait étaient en effet réquisitionnés et au moment du débarquement les allemands partiront en emportant tous les chevaux de la région! Jean-Claude Lebreton nous raconte que son père, Roger Lebreton, le père de Lionel Debris, Norbert Debris, et monsieur Bouillon, cultivateur aussi à Gerville, feront ensuite une expédition dans l'Eure, « de l'autre côté de l'eau », pour récupérer leurs chevaux et qu'ils en ramèneront quelques-uns, mais pas les leurs, pour pouvoir relancer les activités de leurs fermes qui à l'époque n'étaient pas motorisées. Lionel Debris se souvient aussi que le jour du débarquement les allemands ont quitté les lieux avec des chevaux recouverts de peinture de camouflage mais que le « temps de chien » du 6 juin 1944 les a assez vite transformés en chevaux délavés ! Les allemands partis, une autre Occupation remplacera la première pendant quelques semaines, celle des troupes alliées. Pendant cette période, nos deux témoins ont aussi été marqués par les avions qui se sont écrasés sur le sol communal ou à proximité. D'abord un avion allié qui est tombé dans le petit bois en contrebas du Château (en 1942?) et pour lequel le pilote avait eu le temps de sauter en parachute. Capturé par les allemands, la population l'a vu ensuite remonter le bourg, installé à l'arrière d'une moto allemande, faisant le « V » de la victoire comme Churchill à la même époque. Un avion allemand est aussi tombé le 27 août 1943 sur la commune de Froberville, en limite de Gerville mais sur des terres exploitées par la famille Lebreton. Abattu lors d'un combat aérien, le pilote n'a pas eu le temps de sauter et s'est écrasé au sol en faisant un cratère de 3 mètres de profondeur. La zone a alors été quadrillée par les troupes allemandes qui récupérèrent une partie du corps et de la carlingue. Roger Lebreton demandera ensuite l'autorisation de reboucher le trou en enterrant tous les débris alentours afin de poursuivre ses activités agricoles. Ce sont ces restes, ainsi que des ossements, qui seront exhumés lors de la fouille qui a été effectuée en 2013. Celle-ci permettra d'ailleurs d'identifier le pilote. Que nos deux témoins soient ici remerciés pour nous avoir renseignés sur ces événements qui remontent à leurs enfances et qui appartiennent désormais à la mémoire collective.